

Relations industrielles Industrial Relations



L'intervention en santé et en sécurité du travail. Pour agir en prévention dans les milieux de travail, Sous la direction de Sylvie Montreuil, Pierre-Sébastien Fournier et Geneviève Baril-Gingras (2013) Québec : PUL, 530 pages. ISBN : 978-2-7637-1878-1

Renée Fortin

Volume 71, numéro 2, printemps 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1036618ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1036618ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fortin, R. (2016). Compte rendu de [*L'intervention en santé et en sécurité du travail. Pour agir en prévention dans les milieux de travail*, Sous la direction de Sylvie Montreuil, Pierre-Sébastien Fournier et Geneviève Baril-Gingras (2013) Québec : PUL, 530 pages. ISBN : 978-2-7637-1878-1]. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 71(2), 381–383. <https://doi.org/10.7202/1036618ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 2016

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

trice d'un ordre local, sa place et son rang constituent également un enjeu dans un environnement organisationnel et institutionnel en pleine transformation. La complexité croissante de certaines organisations, en particulier les multinationales, rend difficile la localisation du pouvoir de décision et la maîtrise même des règles du jeu est bien souvent l'objet de jeux politiques complexes entre acteurs soumis à des contraintes locales différentes. Il s'en suit que le gestionnaire des ressources humaines est bien souvent en peine de déterminer quel est réellement son pouvoir d'action, compte tenu de l'accumulation des contraintes et des normes auxquels il doit se conformer. Ceci l'amène peut-être, comme le suggère l'auteure, à succomber aux sirènes des cabinets-conseils, et aux modes managériales dont les rhétoriques masquent toutes les contradictions et les incohérences auxquelles il doit faire face. Le gestionnaire des ressources humaines est, en effet, bien souvent amené à vivre une *certaine expérience de l'impossible*.

À la lecture de cet ouvrage, nous pouvons rassurer son auteure. Ce livre n'est pas « un livre de plus » à mettre sur des tablettes trop encombrées. Il nous apparaît comme un incontournable qui devrait se tenir dans les mains de tout-e étudiant-e à l'université souhaitant embrasser une carrière de gestionnaire des ressources humaines. Selon nous, il permet d'entrevoir de manière fondamentale les enjeux de la fonction. Certes, d'aucuns diront qu'il ne propose pas la moindre piste d'action concrète pour le gestionnaire et que, dès lors, son utilité est toute relative. Nous leur répondrons que c'est sans doute la plus grande qualité de ce livre que de ne pas tomber dans le piège du « conseil » et de la « prescription » de l'expert. L'ouvrage ne vise qu'un seul objectif : faire état de la réalité de la fonction. Considérant sa complexité et les enjeux humains considérables auxquels elle fait face aujourd'hui, à nos yeux, il s'agit là sans conteste d'une voie pédagogique

prometteuse. Si de l'ontologique, nous ne pouvons déduire le prescriptif, à tout le moins, nous pouvons espérer en déduire l'envisageable. Et, ce n'est pas rien.

Sylvain Luc

Professeur

Département des relations industrielles

Université Laval

L'intervention en santé et en sécurité du travail. Pour agir en prévention dans les milieux de travail

Sous la direction de Sylvie Montreuil,
Pierre-Sébastien Fournier et Geneviève Baril-
Gingras (2013) Québec : PUL, 530 pages.

ISBN : 978-2-7637-1878-1.

Cet ouvrage collectif, qui regroupe des spécialistes de la recherche en santé et sécurité au travail, et en intervention, examine les conditions dans lesquelles s'exerce la prévention des risques d'accidents du travail. Dans ce livre, les auteurs font un état des lieux de la situation afin de comprendre les déterminants structurels, sociaux et politiques.

Bien qu'il y ait eu des améliorations des conditions et des environnements de travail, les problématiques liées à la santé et à la sécurité au travail n'ont pas, pour autant, diminuées. L'apparition de nouvelles maladies, telles que les maladies mentales, a amené de profondes transformations, ainsi qu'une pression accrue sur le système de santé. Les problèmes de santé ont pris une forme particulière et l'une des conséquences provient du fait que les coûts et les effets négatifs du travail sur la santé ne sont pas pris en charge par l'entreprise, mais externalisés aux travailleurs et à l'ensemble de la société.

C'est à travers un modèle d'analyse inspiré de l'ergonomie, et qui sert de fil conducteur à l'ouvrage, que les auteurs analysent la situation du travail et de ses effets sur la santé. Cette approche permet de mieux saisir les conditions dans lesquelles s'exerce la prévention des risques à la santé.

Ce livre débute par une introduction qui présente le concept de santé et sécurité au travail, ainsi que les risques professionnels qui s’y rattachent. Les auteurs mentionnent, par exemple, que l’exposition à des conditions physiques pathogènes au travail continue d’être un facteur important qui expliquent les inégalités sociales de santé, mais aussi les conditions stressantes dans l’environnement psychosocial du travail, qui sont devenues des déterminants encore plus importants de la santé. Leurs constats s’appuient sur les données de *L’Enquête québécoise sur les conditions de travail, d’emploi et de santé et de sécurité du travail*.

Les auteurs soulèvent également le fait que les statistiques officielles portant sur les lésions professionnelles sous-estiment généralement l’ampleur du problème et que la relation entre travail et santé demeure, encore aujourd’hui insuffisamment reconnue. L’analyse des auteurs « vise à combiner le micro (la compréhension de l’activité de travail), le méso (la compréhension des déterminants structurels et de la dynamique des rapports sociaux de travail à l’échelle d’un lieu de travail) et le macro (des déterminants économiques, sociaux et politiques, dont une forme d’État particulière) pour expliquer la présence de risques, la présence ou non de mesures préventives et leur nature, l’exposition des travailleurs, la reconnaissance ou non du caractère professionnel des problèmes de santé, etc. ».

Cet ouvrage est divisé en quatre parties. La première partie examine la relation entre travail et santé selon les dimensions économiques, sociales et politiques. La dimension économique examine le rapport entre le travail et l’individu, dans un contexte où le système économique amène un nouveau type de rapport social. Pour sa part, la dimension sociale scrute la manière dont le travail (ou plutôt, la force de travail) est considérée dans nos sociétés capitalistes avancées, c’est-à-dire comme une

« marchandise ». Quant à elle, la dimension politique traite du rôle de l’État et du pouvoir relatif des employeurs et des travailleurs, à savoir comment les politiques sociales et les politiques de l’emploi peuvent tempérer cette « marchandisation » du travail.

Les deuxième et troisième parties de cet ouvrage abordent le contexte d’intervention, en dressant un portrait de la situation de la santé et de la sécurité du travail au Québec. Les auteurs soulèvent la pertinence d’entreprendre une modernisation du cadre législatif qui encadre la réparation, le financement et la prévention de la santé et sécurité au travail au Québec. Ils effectuent, par la suite, une réflexion sur la façon d’intervenir en santé et en sécurité au travail, en expliquant comment mieux intervenir afin que les actions de prévention puissent s’adapter au contexte, à l’environnement et à l’individu. Les auteurs tentent d’anticiper les changements possibles en examinant les mutations dans les formes d’emploi, tels que les horaires atypiques et le travail autonome, dont l’importance s’avère de plus en plus grande. En effet, il faut se rappeler que lors de la promulgation de la législation, les relations de travail étaient différentes : on ne parlait pas de travailleurs autonomes et peu de temps partiels ou partagés. Finalement, les auteurs soulèvent la question suivante : Quelles sont les compétences favorables à une prévention durable pour le travailleur, pour la société et l’entreprise ?

Enfin, le dernier chapitre de cet ouvrage présente l’amélioration possible de la prévention, principalement au niveau du régime de la santé et sécurité du travail, cette fois, à partir de ce qui est connue dans la littérature scientifique et des expériences documentées dans plusieurs pays. On y expose ce que pourrait être une organisation de la prévention dynamique qui prendrait en compte les changements majeurs qui sont survenus dans le travail et l’emploi.

Cet ouvrage collectif effectue adéquatement un état des lieux, ce qui amène à mieux saisir le contexte dans lequel s'exerce la prévention des risques à la santé et à la sécurité du travail. Il permet aussi d'anticiper et de prévoir la prévention qui devra se faire dans le futur. Ils présentent également les contraintes qui risquent de mettre des obstacles aux développements de nouvelles approches de prévention, voire même de freiner les efforts de prévention des lésions professionnelles. Les auteurs ont très bien soulevé les défis qui s'y rattachent dans une perspective nord-américaine.

Cependant, il aurait, à mon avis, été pertinent d'explorer le sort réservé aux immigrants dans la gestion et l'application de la prévention des lésions professionnelles. Depuis les dernières décennies, le visage du monde du travail est en mutation : la diversité culturelle s'avère plus présente dans les organisations et elle ira s'accroissant au cours des prochaines années. Il aurait, également, été pertinent d'examiner

leurs perceptions et leur compréhension des risques encourus. Car les immigrants arrivent avec leurs bagages culturels, leurs vécus et leurs paradigmes : cette diversité culturelle ne doit pas être ignorée, mais bien prise en compte.

Les auteurs ont porté leur réflexion sur les intérêts réels qui motivent les décideurs et les personnes ou organismes impliqués dans les actions reliées à la prévention. Il faudrait trouver une façon d'arrimer ces actions, afin que celles-ci convergent vers le même objectif, celui de mieux prévenir et diminuer les accidents de travail. La volonté politique, sociétale et individuelle doit être considérée et présente à toutes les étapes. Les défis sont grands et la capacité de voir venir et de s'adapter fera la différence : c'est à ces conditions que la future législation pourra répondre aux nouvelles réalités et aux besoins de tous.

Renée Fortin
Université Laval